



**HAROPA
PORT**
Le Havre
Rouen
Paris

Notre expertise sûreté et sécurité



HAROPA PORT, en sa direction territoriale du Havre, dispose d'un Service intégré de sûreté portuaire (SISP) **unique en France**, institué par ordonnance¹, dont la mission principale est d'assurer **la sûreté du transport maritime et des opérations portuaires** qui s'y rattachent, **la sécurité des personnes et des biens** sur l'ensemble de la zone industrialo-portuaire du Havre et de **protéger le patrimoine** de l'établissement.

Nos prestations

Outre ses missions régaliennes, le Service intégré de sûreté portuaire assure des **prestations commerciales** de sûreté et sécurité.

Il propose ainsi, dans un cadre formalisé, aux exploitants d'installations portuaires et entreprises établies sur la zone industrialo-portuaire, les prestations suivantes :

- télé-protection (incendie/bouton-anti-agression/gestion de l'anti-oubli et mise en service de l'alarme/alarme technique/vidéoprotections) ;
- accompagnement de conteneurs ;
- sécurisation de convois exceptionnels ;
- rondes de surveillance et de prévention (vérification accès, clôtures, présence, conteneurs).

La sûreté, véritable enjeu commercial

Les agents du Service intégré de sûreté portuaire de HAROPA PORT | Le Havre, assermentés, armés et organisés en patrouilles, sont en mesure d'intervenir rapidement 7/7 et 24/24 sur des faits qui leur seraient signalés ou qu'ils seraient amenés à constater.

Créé depuis plus de 70 ans, le SISP contribue activement à la sûreté de la zone portuaire au profit des infrastructures et des clients sur une surface de **77 800 hectares** dont 10 812 hectares terrestres et environ 1 140 établissements situés sur la zone industrialo-portuaire.



¹Ordonnance n° 2021-614 du 19 mai 2021 relative à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique, Décret n° 2021-619 du 19 mai 2021 relatif au service intégré de sûreté portuaire du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et Arrêté du 28 mai 2021 relatif au service intégré de sûreté portuaire du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Notre expertise : des personnels expérimentés

Le service compte **150 professionnels de la sûreté portuaire**, hommes et femmes issus d'univers professionnels variés, sélectionnés par des personnels spécialisés.

Chaque agent est :

- commissionné par le directeur général délégué de HAROPA PORT | Le Havre ;
- agréé par les autorités préfectorale et judiciaire ;
- assermenté près le tribunal judiciaire ;
- agréé ACVS (Agent chargé des visites de sûreté).



Compétences et capacités

- formation initiale assurée en interne ;
- formation complémentaire dispensée par des intervenants extérieurs ;
- formation continue (technique d'intervention professionnelle, gestion des conflits, conduite automobile) ;
- formation au management opérationnel de l'encadrement.

Expérience

- Service créé depuis plus de 70 ans (1947) ;
- Encadrement issu des services de l'Etat.

Certifications

- ISO 28 000 Sûreté (1^{er} port européen et 2^e port mondial à être certifié) : obtenue en 2010, confirmée en 2012-2014, 2015-2017 et 2018-2020 ;
- ISO 9001 Qualité pour Réalisation des opérations d'accueil des navires, accueil sur le domaine et gestion des réseaux de dessertes fer et routes : obtenue en 2014-2017, confirmée 2017-2020 et 2020-2023.



NORMANDIE

ENTREPÔTS



Martin LEBALLEUR,

directeur de Normandie Entrepôts

Ils nous font confiance

« Normandie Entrepôts est implantée sur le Parc logistique du pont de Normandie (PLPN) au Havre. Cet emplacement stratégique à proximité des terminaux maritimes, de la voie rapide et du futur échangeur permet aux 80 camions qui y chargent et déchargent quotidiennement de faire circuler les flux avec une grande réactivité. Notre entreprise, membre du groupe SOGENA, dispose d'un entrepôt de 10 000 m² divisé en deux cellules, et de 17 000 m² de stockage en extérieur. Près de 8 000 EVP transitent par ce site chaque année, en import et en export. Pour sécuriser nos flux stockés et nos containers en attente de reprise, nous nous appuyons sur les services proposés par le SISF sans lesquels nos activités ne pourraient être pérennes. Du donneur d'alerte aux patrouilles déployées sur le domaine, le SISF regroupe toutes les compétences nécessaires à la sécurité de notre site. En lien régulier avec la gendarmerie, il gère les intrusions et les alertes incendie 7j/7 et 24h/24 grâce à une intervention très rapide sur place. Ce partenariat d'une grande qualité dure depuis le début de notre exploitation, en 2002. »

À propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, de Rouen et de Paris constituent depuis le 1^{er} juin 2021 le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 650 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m² d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

HAROPA PORT

Service intégré de sûreté portuaire

Chaussée Cavaignac

CS 81413 Accès Port du Havre n° 3610

76067 LE HAVRE CEDEX

Tél : +33 (0)2 32 72 75 98 (24/7 et jours fériés)